



# COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2019

## Rapport moral 2019

2020 est une année exceptionnelle, notre Assemblée Générale l'est donc forcément aussi. De par sa préparation, sa tenue et sa date ! Merci pour votre indulgence et votre présence malgré les conditions actuelles.

En 2019, aucun changement dans l'équipe : Emma a eu brillamment sa licence de ludothécaire et nous avons débuté le travail de transmission du fonctionnement afin qu'elle prenne ses fonctions de coordinatrice de l'association, au départ à la retraite de Fabienne.

Je me réjouis que l'équipe soit toujours aussi soucieuse de la qualité d'accueil des différents publics, de la communication sur la structure et toujours enjouée pour leur travail !

Merci donc à tous les salariés pour leur implication dans le projet, aux bénévoles pour leur aide et leur présence « soutenante » et indispensable et aux partenaires pour les actions conjointes et leur soutien !

## Rapport d'activités 2019

### Les salariés

J'ai pris la suite d'Odile pour faire passer les entretiens individuels annuels à chacun, y compris

Fabienne cette année !

Ce qui ressort, d'une manière générale, c'est que les salariés sont contents de travailler dans cette structure et ça se ressent dans les fréquentations et dans les satisfactions des différents publics.

- Fabienne IDAR prépare son départ à la retraite, avec beaucoup d'incertitudes quant à la date et au temps disponible pour transmettre tous les points nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Mais elle a confiance en cette jeune équipe dynamique et créative pour l'avenir de la ludothèque et ça se ressent dans son lâcher-prise sur certaines questions du fonctionnement quotidien.
- Anne Elen PREVOT continue à assurer des accueils et certaines animations. Sa personnalité réservée lui crée des difficultés mais elle s'accroche et peut compter sur ses collègues pour la soutenir et la seconder lorsque c'est nécessaire.
- Emma DE RAEVE a terminé en Août 2019 sa formation pour la licence professionnelle : « Médiation par le jeu et gestion de ludothèque », et a soutenu avec succès son mémoire. Depuis, Fabienne IDAR l'initie aux différents aspects de responsable/coordinatrice, lors des moments qu'elles arrivent à trouver en commun, au vu des nombreuses obligations de l'une et de l'autre. Cette transition et cette transmission continueront à s'effectuer tranquillement tout au long de 2020 jusqu'au départ à la retraite de Fabienne.
- Nans CHAMBERAUD aime accueillir et parle avec passion de son métier. C'est son domaine de prédilection qu'il effectue avec plaisir et efficacité. Ses animations s'en ressentent et les publics sont satisfaits. Il sait aussi être force de propositions pour des animations ou des jeux.
- Noémie GIRAULT est rigoureuse, efficace, force de propositions. On peut avoir confiance en elle quel que soit la tâche qui lui est demandée. Elle continue à assurer un temps d'animation le mercredi à LJC.

Nans CHAMBERAUD et Noémie GIRAULT sont dans une dynamique constructive pour leur structure. Ils sont force de propositions et chacun, à leur manière, contribuent au rayonnement et au développement de la structure.

### Les activités

- **L'accueil tout public :**  
La principale activité de la ludothèque reste son accueil du public : les familles. Les horaires n'ont pas changé : la ludothèque est ouverte toute l'année, 4 jours par semaine et 6 jours pendant les vacances scolaires. Cette large ouverture permet une fréquentation assidue de nos adhérents.
- **Les ateliers créatifs**  
Les arts plastiques : Aurélie et Christine assurent toujours les ateliers d'arts plastiques à la ludothèque avec 52 adhérents, de 6 à 78 ans, répartis sur 5 cours. Cette activité permet à chacun de s'exprimer et d'approfondir différentes techniques.  
Le scrapbooking : 10 personnes se retrouvent une soirée par mois pour mettre en page leurs photos. 2 rencontres interdépartementales se font par an, à Blésignac, où se retrouvent une

vingtaine de personnes toute la journée. C'est une activité de loisirs intergénérationnelle, qui apporte du plaisir et de la sérénité.

Les ateliers créatifs de la ludothèque : à la ludothèque, **pendant les vacances de de Printemps**, puis pendant l'été, mise à disposition de perles (Pixels = à repasser et Qixels = perles à humidifier) et de modèles pour créer son propre personnage super-héros.

Cet atelier a aussi été proposé dans le cadre de l'évènement intercommunal Créonnais « 10 jours pour voir autrement », en Avril 2019. 18 enfants ont participé, entre 6 et 12 ans, avec ou sans parent. Découverte d'un matériau innovant et d'une approche nouvelle pour les Qixels (petits cubes qui se collent à l'eau et donnent l'aspect d'une image en pixels).

Deuxième temps fort : création d'un jeu « **LITTLE MEMO** » : 15 jeux avec des enfants de 5 à 12 ans. Les parents ont apprécié ce temps de partage : le matériel est fourni, le déroulé est organisé. Ils peuvent se laisser porter et profitent alors pleinement de faire quelque chose avec leur enfant. Nous avons été secondé par une jeune bénévole de 12 ans qui, par le passé, fabriquait elle-même son jeu. Cette année, elle a souhaité être animatrice ce qui nous a bien plu dans la démarche d'évolution vers de la transmission. Cet atelier a également pris place à l'occasion du Marché de Noël de Créon.

Autre innovation : lors de notre cycle « **BRICOLAND** », mettant à l'honneur la construction au sens très large du terme, nous avons proposé la confection de masques représentant la fameuse tête LEGO en la personnalisant comme on le souhaite. Il en a résulté un travail commun Parent/Enfant : maniement du cutter pour les grands et peinture pour les plus jeunes. Cette action a été faite à partir de cartons récupérés.

Enfin, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, notre groupe de bénévoles scrapeuses a souhaité animer des ateliers de **création de cartes de vœux** auprès des enfants qui le souhaitent. Ils réalisent une ou plusieurs cartes de vœux pour leur proche. Petit plus en 2019, nous avons également demandé de confectionner des cartes de vœux redonnées à l'association « Féminité sans abri » ainsi qu'un produit d'hygiène, de soin ou de beauté, collecte organisée tout au long du mois de décembre sur le territoire du Créonnais.

Les cartes réalisées par les enfants ont été jointes à cette collecte afin que chaque femme ait, en plus d'un ou plusieurs produits, une petite attention.

Cette action permet aussi de sensibiliser les enfants à la précarité ; elle permet d'instaurer un dialogue sur ce thème, entre parents et enfants dans la mesure où les enfants posent des questions sur la collecte, sur la solitude, sur l'importance de gestes chaleureux qui demandent un petit peu de temps et de pensée.

Plus d'une centaine de cartes ont été réalisées (adultes et enfants confondus).

- **Le théâtre :**

Valérie a en 2018/2019, 3 groupes d'enfants à la ludothèque de 5 à 16 ans pour un total de 32 participants. Cette activité d'expression est clôturée par un festival de théâtre, qui a lieu du 30 mai au 4 juin 2019, sur le territoire et ses environs. Nous remercions d'ailleurs les élus et la ville de Créon pour leur soutien.

- **Les ateliers petite enfance :**

Une matinée par semaine et un samedi après-midi par mois sont réservés aux tout-petits accompagnés de leur parent ou grand-parent. 56 familles participent régulièrement aux

ateliers du samedi et 45 aux vendredis matins ; les parents participent, en fin d'atelier, au rangement. Ces rencontres mensuelles se tiennent dans une salle du territoire, salles mises à disposition gratuitement par les communes que nous remercions chaleureusement. Nous privilégions ces déplacements, riches en rencontre, sur tout le Créonnais : Haux, Le Pout, Saint-Léon, Villenave de Rions, Capian, Baron) et dans la salle Tissié à Créon au moment des vacances.

Le travail de l'équipe envers la petite enfance porte ses fruits et les différents investissements réalisés en 2018, grâce à une subvention exceptionnelle de la CdC du Créonnais pour un montant total de 3000€, ont permis aux ludothécaires d'élargir leurs propositions. Les retours sont très positifs de la part des adhérents qu'ils soient familiaux, ou professionnels.

Le nombre d'enfants, entre 0 et 4 ans, est en augmentation régulière sur les vendredis matins, plus aléatoire pour les ateliers. Le vendredi, les adhérents viennent quand ils veulent alors que le samedi il faut impérativement s'inscrire et le nombre de places est limité. Il arrive souvent qu'en dernière minute, les parents ne puissent pas venir (sieste un peu longue, enfant malade, autre engagement...) ... des choses qui se produisent aussi les vendredis mais nous le remarquons moins !

### • **Les soirées jeux :**

Un regain de fréquentation est noté sur l'ensemble des soirées. Un essai avec des soirées jeux plus tôt à destination des familles avec enfants à partir de 5 ans a été mis en place, pendant les vacances sur un début de soirée (18h30/21h). Cela permet de garder les soirées jeux traditionnelles à destination du seul public de grands ados et d'adultes.

Sur ces deux temps distincts, la fréquentation reste variable sans que l'on puisse bien en analyser les causes. L'équipe a proposé en 2019 différentes formules :

- Des soirées-jeux classiques
- Des soirées avec un thème précis
- Des soirées sur base de tournoi

Sur les soirées classiques, nous retrouvons nos joueurs réguliers alors que, lors des propositions autres, la fréquentation double, voire triple. Il est donc intéressant de poursuivre cet éventail d'offres différentes. Par ex. Tournoi Splendor : 25 personnes

La soirée-jeux de juillet marque le début des vacances et se fait, traditionnellement, en partenariat avec La Coccinelle, ludothèque des portes de l'Entre Deux Mers. En 2019, c'est une soirée SONAR FAMILY, à Camblanes qui réunira une dizaine de personnes.

### • **L'animation de la vie locale :**

→ Le projet Voisinades : porté par Nans et par Fabienne, projet de rapprochement entre voisins et entre quartiers de Créon pour « mieux vivre ensemble sur son territoire ». L'idée principale du projet est d'accompagner les habitants dans la construction d'une VOISINADE au sein de leur quartier ; puis, de se saisir de ces initiatives de proximité dans chaque quartier pour co-crée un temps fort à destination de tous les habitants dans le bourg de Créon.

→ 10 Jours sans écran, événement organisé par la Communauté des Communes du Créonnais sur tout le territoire.

L'association a souhaité participer pleinement à ce projet, sans se limiter aux 10 jours, estimant qu'il était tout à fait en lien avec ses objectifs et donc l'occasion de montrer son savoir-faire ; c'est ainsi que nous proposerons entre février et mai de nombreuses activités diverses et variées :

- Sur les temps de TAP : une initiation Magic et du prêt de jeux aux élèves pour jouer en famille pendant le week-end
- Des tournois de Loony Quest dans les classe (écoles de Sadirac, de Capian, de Baron)
- A la ludothèque auprès des adhérents : une initiation au jeu de rôle, une après-midi puzzles lors du dernier Cdimanche, un atelier Pixels et Qixels en perles à repasser pendant les vacances

### · **Les collectivités**

La ludothèque participe depuis 6 ans aux T.A.P. du territoire. L'association intervient au niveau de la ludothèque et des arts plastiques offrant aux enfants un temps calme où développer l'attention, la concentration et la socialisation lors des ateliers ludiques et créatifs.

Parallèlement, nous intervenons ou accueillons à la ludothèque centres de loisirs, classes, instituts spécialisés, multi-accueil. Nous proposons des activités ciblées pour les assistantes maternelles. Notre territoire d'intervention est large autour du Créonnais : Grand Saint-Emilionnais, Castillon-Pujols, Targon et Sauveterre. Nous avons aussi quelques interventions sur la Communauté des Communes Convergence Garonne

### **L'animation auprès des personnes âgées**

→ Un projet soutenu par le Conseil départemental dans le cadre de « L'un est l'Autre » et par le CCAS de Créon a démarré à la RPA en mars 2019. Aurélie Cantau, intervenante en arts plastiques depuis plus de 10 ans, a mené 6 séances de modelage. Onze personnes résidentes de la RPA (Résidence pour personnes âgées de Créon) ont créé un objet chacune, décoration pour leur petit espace vert devant leur appartement. A noté la participation active de Christelle, en charge de l'animation à la RPA et de Mario, papa fréquentant la ludothèque, céramiste qui a mis son four et son savoir-faire à disposition. Le projet sera réitéré en 2020.

→ La continuité des ateliers-jeux, une fois par mois, avec le CCAS de Créon, également à la RPA. Ateliers où nous essayons 1 fois sur deux de privilégier des rencontres « autres » : jeux vidéo avec le point jeunes, jeux d'hier et d'aujourd'hui dans le cadre des 10 jours sans écran, etc.

→ La participation à la journée des Seniors avec le CIAS en octobre dans la salle polyvalente de Baron

## La communication

Nans et Noémie assurent aussi toute la partie communication sur les réseaux sociaux, les sites, et tous les supports possibles. Beaucoup de progrès ont été faits dans ce domaine ! Mais nous sommes toujours preneurs d'aide et de conseils de la part de nos adhérents ! Si vous avez des compétences, manifestez-vous !

**La rapport d'activités 2019 est soumis au vote et adopté à l'unanimité**

## Rapport financier 2019

L'année 2019 est une année satisfaisante puisque nous présentons un excédent. La baisse des cotisations patronales en 2019 a participé à cet excédent il faut le reconnaître, tout comme le fait que nous avons continué à être très attentifs à nos dépenses.

L'excédent de 9361,89 € confirme le développement de nos activités, développement lié à la qualité de nos animations et à notre approche professionnelle. Nos interventions se multiplient et se diversifient. Nous avons eu une période un peu floue suite aux changements de communautés des communes : des partenariats traditionnels ont été mis à mal (Sud-Libournais par ex. qui est passé à la CALI). D'autres se sont maintenus (Podensac devenue Convergence Garonne et Targon qui s'est associée à Sauveterre pour créer la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-2-Mers). A cela s'ajoute, comme expliqué dans le rapport d'activités, une augmentation de fréquentation des familles, particulièrement sur les créneaux Petite Enfance.

Cet excédent était prévu pour provisionner la prime de départ en retraite de notre directrice. A ce montant s'ajoutait la subvention exceptionnelle accordée par la Communauté des Communes du créonnais à hauteur de 4 500 €. Soutien conséquent, fortement apprécié bien sûr. Nous ré aborderons le sujet quand nous parlerons du prévisionnel 2020.

COMPTE DE RESULTAT CHARGES		PREVISION	REALISE 2019	COMPTE DE RESULTAT PRODUITS		PREVISION	REALISE 2019
Cpte 60	ACHATS	25 800 €	24 686,00 €	Cpte 70	VENTES ET PRESTATIONS DE SERV.	88 590 €	82 602,26 €
Cpte 61	SERVICES EXTERIEURS	8 890 €	8 246,11 €	Cpte 74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	83 936 €	78 016,01 €
Cpte 62	AUTRES SERVICES EXT.	11 132 €	9 166,16 €	Cpte 75	AUTRES PRODUITS DE GESTIONS	14 600 €	13 010,09 €
Cpte 63	IMPÔTS ET TAXES	1 850 €	2 100,16 €	Cp 76-77	PRODUITS FINANCIERS	60 €	2 491,75 €
Cpte 64	CHARGES DE PERSONNEL	152 854 €	139 876,06 €	Cp 78	REPRISE AMORT ET PROVISIONS	1 800 €	0,00 €
Cp 65-68	DIVERS	2 200 €	582,23 €	Cpte 79	TRANSFERT DE CHARGES	13 740 €	17 898,50 €
	<b>TOTAL CLASSES 6</b>	<b>202 726 €</b>	<b>184 656,72 €</b>		<b>TOTAL CLASSES 7</b>	<b>202 726 €</b>	<b>194 018,61 €</b>
	Mis.dispo grat.biens & serv.	18 650 €	16 869,66 €		Contrepartie MàD. Biens/serv	18 650 €	16 869,66 €
	Valorisation Bénévoles	12 000 €	12 000,00 €		Valorisation Bénévoles	12 000 €	12 000,00 €
	<b>TOTAL CHARGES 2019</b>	<b>233 376,00 €</b>	<b>213 526,38 €</b>		<b>TOTAL PRODUITS 2020</b>	<b>233 376 €</b>	<b>222 888,27 €</b>
					<b>Résultat</b>		<b>9 361,89 €</b>

# Assemblée Générale 2019

# Blésignac 19/09/2020

COMPTE DE RESULTAT CHARGES		PREVISION	REALISE 2019	COMPTE DE RESULTAT PRODUITS		PREVISION	REALISE 2019
601 000	Achats de jeux et jouets	1 800 €	330,79 €	706 000	Assistantes maternelles	1 000 €	830,00 €
602 230	Fournitures d'ateliers	800 €	625,45 €	706 100	Partic. - Cot. Jeu sur place	6 500 €	5 360,00 €
605 000	Intervenantes Arts plast.	7 500 €	8 525,00 €	706 111	Arts plast. et Scrap	11 000 €	12 087,60 €
605 100	Intervenante TAP Arts plast.	6 200 €	4 440,00 €	706 112	Théâtre	6 000 €	5 817,66 €
605 200	Intervenante Théâtre	6 000 €	5 357,66 €	706 114	Partic. - Prêts de jeux	3 000 €	2 103,00 €
605 900	Achats subventionnés	0 €	3 412,01 €	706 120	Partic. - Acc. ponctuel	600 €	402,50 €
606 300	Fourn.entretien, petit équipt	1 400 €	878,17 €	706 130	Partic. - Prêt de jeux géants	1 000 €	434,00 €
606 400	Fournitures administratives	750 €	324,88 €	706 210	Collect. - Prêts de jeux	2 360 €	2 340,00 €
606 600	Carburant	800 €	527,05 €	706 220	Collect. - Jeux libres/Acc. ponct.	3 350 €	2 996,50 €
607 700	Achats manifestation	550 €	264,99 €	706 230	Collect. - Prêt de jeux géants	4 000 €	3 531,00 €
	<b>TOTAL SOUS-CLASSE 60</b>	<b>25 800 €</b>	<b>24 686,00 €</b>	706 240	Collect. - Prêts de jeux ext.	2 000 €	1 540,00 €
615 000	Entretien et réparations	250 €	77,68 €	706 300	Collect. - TAP ludo	7 000 €	7 140,00 €
615 300	Entretien des véhicules	600 €	343,23 €	706 310	Collect. - TAP Arts plast.	7 000 €	5 966,00 €
615 600	Maintenance - Hébergement	600 €	551,12 €	706 320	Collect. - TAP ludo extérieur	6 300 €	6 615,00 €
616 000	Primes d'assurance	2 700 €	2 863,92 €	707 100	Partic. - Anniversaires	2 400 €	2 400,00 €
618 100	Documentation	100 €	0,00 €	707 110	Partic. - Manifestations	1 200 €	1 234,00 €
618 500	Dépenses formation	4 640 €	4 410,16 €	707 200	Collect. - Ateliers jeux ext.	7 700 €	7 144,00 €
	<b>TOTAL SOUS-CLASSE 61</b>	<b>8 890 €</b>	<b>8 246,11 €</b>	707 210	Collect. - Manifestations	100 €	98,00 €
621 000	Personnel extérieur	3 900 €	3 371,08 €	707 220	Collect. - Ateliers jeux ludo	3 900 €	3 379,00 €
622 620	Honoraires Cabinet Compt	4 250 €	3 603,00 €	707 700	Animations extérieures	10 300 €	9 684,00 €
623 000	Publicité	850 €	313,20 €	708 000	Frais de déplacement	1 200 €	912,00 €
625 000	Deplacem. Missions, récept.	550 €	254,66 €	708 800	Autres produits d'activité	680 €	588,00 €
625 700	Réceptions	250 €	511,55 €		<b>TOTAL SOUS-CLASSE 70</b>	<b>88 590 €</b>	<b>82 602,26 €</b>
626 000	Frais postaux et de télécomm.	100 €	94,85 €				
626 100	Téléphone Internet	700 €	668,84 €	741 100	ASP (emplois aidés)	5 136 €	5 216,01 €
627 000	Services bancaires et assim.	150 €	146,40 €	744 200	Subvention CdC Créonnais	65 000 €	65 000,00 €
628 100	Concours divers (cot...)	382 €	202,58 €	744 800	Subvention CAF REAAP	2 800 €	2 800,00 €
	<b>TOTAL SOUS-CLASSE 62</b>	<b>11 132 €</b>	<b>9 166,16 €</b>	745 000	Subv. CD 33	2 000 €	0,00 €
631 100	Taxes sur les salaires	0 €	0,00 €	745 200	FDVA	6 000 €	2 000,00 €
633 300	Uniformation	1 850 €	2 100,16 €	745 003	Investissement CdCC	3 000 €	3 000,00 €
	<b>TOTAL SOUS-CLASSE 63</b>	<b>1 850 €</b>	<b>2 100,16 €</b>		<b>TOTAL SOUS-CLASSE 74</b>	<b>83 936 €</b>	<b>78 016,01 €</b>
641 000	Rémunération du personnel	112 200 €	111 709,69 €	756 100	Partic. - Adhésions	8 000 €	6 807,50 €
641 200	Provision congés payés	0 €	3 631,25 €	756 200	Collect. - Adhésions	3 000 €	2 385,00 €
645 000	Cot.soc.URSSAF		13 981,79 €	756 900	Mise à dispo personnel	3 600 €	3 771,00 €
645 200	Cot.soc. CHORUM	39 424 €	2 362,43 €	758 000	Prod.div. gestion cour.	0 €	46,59 €
645 300	Caisse Retraite MUTEX		5 357,89 €		<b>TOTAL SOUS-CLASSE 75</b>	<b>14 600 €</b>	<b>13 010,09 €</b>
645 400	OCIANE Mutuelle	762 €	809,37 €	768 000	Autres prod.financiers (livret)	60 €	56,56 €
645 800	Charges/prov° Congés Payés	0 €	1 536,64 €	775 200	vente ford	0 €	150,00 €
647 500	Méd.du travail Pharmacie	468 €	487,00 €	778 800	Produits Exceptionnels	0 €	2 285,19 €
	<b>TOTAL SOUS-CLASSE 64</b>	<b>152 854 €</b>	<b>139 876,06 €</b>	781 510	Reprise prov.s/investiss.	1 800 €	0,00 €
658 000	Charges div. gestion cour.	0 €	2,18 €		<b>TOTAL SOUS-CLASSES 76-78</b>	<b>1 860 €</b>	<b>2 491,75 €</b>
681 120	Dotations aux amortissements	2 200 €	580,05 €	791 200	Remb.Frais de formation	13 740 €	17 898,50 €
	<b>TOTAL SOUS-CLASSES 65-68</b>	<b>2 200 €</b>	<b>582,23 €</b>		<b>TOTAL SOUS-CLASSES 79</b>	<b>13 740 €</b>	<b>17 898,50 €</b>
	<b>TOTAL CLASSES 6</b>	<b>202 726 €</b>	<b>184 656,72 €</b>		<b>TOTAL CLASSES 7</b>	<b>202 726 €</b>	<b>194 018,61 €</b>
	Mis.dispo biens & serv.	18 650 €	16 869,66 €		Contrepartie MàD. Biens/serv	18 650 €	16 869,66 €
	Valorisation Bénévoles	12 000 €	12 000,00 €		Valorisation Bénévoles	12 000 €	12 000,00 €
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>233 376 €</b>	<b>213 526,38 €</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>233 376 €</b>	<b>222 888,27 €</b>
					<b>Résultat</b>	<b>0 €</b>	<b>9 361,89 €</b>

Le compte de résultat, au niveau des charges, est en adéquation avec le prévisionnel. La différence quant aux **cotisations sociales** s'explique par les baisses gouvernementales et par le fait qu'étaient intégrées celles liées à la provision Retraite.

Pour ce qui est **des produits**, nous avons des ambitions très élevées : vous remarquerez que nous n'avons pas atteint nos objectifs. Ce n'est pas négatif puisque nous avons tout de même réalisé un excédent. Notons **moins de subventions que prévues**. Celles du Conseil Départemental ont bien été confirmées mais notifiées en 2020 (1 800 €). Idem pour une subvention d'investissement de la CAF (1 075 €).

A noter aussi le remboursement des **frais de formation** d'Emma pour l'année 2018/19 que nous avons perçu tardivement en 2019 (17 382 €, les autres 500 € étant lié à une formation suivie par Noémie).

Pour clore cette année 2019 et présenter le prévisionnel 2020, revenons sur l'excédent.

A la clôture des comptes, fin janvier, nous pensions faire affecter l'excédent à la provision sur le départ en retraite en AG. Ce montant (9 361.89 €), auquel s'ajoutait la subvention exceptionnelle de la CdCC (4 500 €), permettait de disposer d'un montant total de 13 861.89 €. Auquel devrait s'ajouter un complément pour 2020 et les cotisations sociales. Les événements COVID en ont décidé autrement.

2020 a débuté avec de belles perspectives qui seront détaillées par Nathalie tout à l'heure. Le 15 mars au soir, le confinement s'est imposé avec les conséquences économiques catastrophiques que cela a entraîné et entraîne toujours :

- Perte d'activités bien sûr, arrêt des projets...

Le bureau a décidé, après concertation avec les salariés, de partir sur un chômage partiel (60% télétravail et 40% chômage). A cela 2 raisons :

1/ nous partions pour un confinement de 2 semaines, même si nous pensions bien qu'il pourrait être porté à 4, nous ne pensions pas que cela durerait 2 mois et demi.

2/ l'équipe a préparé une feuille de route pour chacun justifiant un travail individuel.

Mi-avril, nous sommes passés à un chômage 50/50, exception faite de Fabienne et d'Emma, qui ont travaillé des dossiers costauds (financiers pour la directrice – LAEP pour Emma).

La prise en charge de l'activité partielle par l'état nous a permis de pouvoir assurer le paiement des salaires, des cotisations sociales (nous avons demandé un report pour les seules charges d'avril) et des frais de fonctionnement fixes (assurance, téléphone, cabinet comptable...)

Notons particulièrement le soutien de la Communauté des Communes du Créonnais qui a maintenu le versement de la subvention et qui a été présente au quotidien dans la gestion compliquée de cette période. Merci à Anne Brochard, référente du Service Enfance Jeunesse, qui nous a accompagnés, conseillés et encouragés. Merci à Mathilde Feld, présidente de la CdCC alors et à tous ceux et celles qui nous ont manifesté leur soutien.

Nous remercions aussi la mairie de Créon qui a maintenu le paiement des activités TAP bien que celles-ci aient été annulées (3800 €, ce n'est pas une petite somme).

**La rapport financier 2019 est soumis au vote et adopté à l'unanimité**

## Prévisions 2020

Cette année 2020 a débuté avec de belles perspectives d'animations et de développement des activités de l'association : des partenariats intéressants qui se poursuivaient (Maison d'Accueil Spécialisé de Camblanes, ateliers-jeux avec l'école de Cursan, de Madirac, accueil d'instituts spécialisés – ITEP/IME/AGREA/ULIS) ou qui se mettaient en place (Ateliers avec l'école privée Sainte-Marie, médiathèque de Branne, les Journées du développement durable à Bordeaux, etc).

Mi-mars 2020, comme tout le monde, l'association a été confinée.

Aujourd'hui le bilan est lourd. Revenons sur les 2 mois de confinement :

Pour les salariés : dans un 1<sup>er</sup> temps, nous avons fait le choix de ne pas mettre l'équipe au chômage total. Nous avons mis en place le télétravail pour les 5 salariés dont chacun s'est saisi selon ses envies : travail sur le contenu des anniversaires (Anne-Elen) ; élaboration de projets avec les collègues (Nans et Noémie), avec les bibliothèque et médiathèques (Noémie), mise en place du projet LAEP (Emma), création de prototypes d'escape game et murder parties (Nans), etc. Quant à Fabienne, il a fallu jongler avec les budgets, les mesures incertaines, imprécises du gouvernement, chercher des solutions, construire des dossiers de demandes d'aides... gérer l'activité partielle, etc. Les 2 mois ont été fortement occupés par tous, salariés et membres du bureau. Avec l'incertitude du lendemain en permanence, l'inquiétude que tout un chacun a pu ressentir.

La plupart des engagements ont été finalisés pendant l'été et prennent place maintenant. Des chantiers importants ont été réalisés à partir de la fin mai avec la réouverture partielle de nos locaux. Dans un 1<sup>er</sup> temps, mise en place de mesures sanitaires et de protocoles (quarantaine des jeux et jouets, par ex.). Conscients de l'importance du jeu-ressource pour de nombreuses familles, les salariés ont eu à cœur de garder le contact pendant tout le temps du confinement, en proposant des jeux en lignes (jeux, quizz, casse-têtes). Remercions aussi Aurélie et Christine qui ont maintenu un lien permanent avec leurs élèves pour que chacun puisse, s'il le souhaitait, poursuivre ses cours de dessin en ligne. Vous en voyez une partie à l'exposition que nous découvrirons ensemble à l'issue de cette assemblée générale.

Impact aussi pour nos adhérents (familles et structures) qui n'ont pu avoir accès à la ludothèque, de façon brutale, pendant 2 mois, voire plus pour certaines familles. Dès la réouverture des locaux, alors que nous n'étions pas encore en mesure d'accueillir du public, les salariés ont mis en place un système de prêt de jeux et jouets sous forme de « drive », formule qui a fonctionné jusqu'à la rentrée de septembre. Pour les collectivités, nous avons proposé, dès la fin juin, des ateliers-jeux adaptés aux mesures sanitaires, ce qui a été fortement apprécié par les structures (ALSH principalement).

Pour l'association, l'activité a été inexistante entre la mi-mars et la mi-juin, très légère cet été. Nous constatons une reprise un peu lente du chemin de la ludothèque par les familles ; les ateliers ne sont pas autant impactés : demande générale des partenaires, besoin fortement ressentis de reprendre des activités « normales » dans la mesure du respect des protocoles sanitaires. Autant en juin, les structures étaient frileuses quand elles n'étaient pas fermées, autant depuis la fin août, nous sommes sollicités. Ce qui, moralement, fait du bien à tout le monde !

Financièrement, l'association a subi des pertes énormes durant cette période de confinement et après. Aucune animation n'a été maintenue cet été. Les perspectives à ce jour, ne sont pas joyeuses non plus. En prévoyance, nous avons « profité » de la possibilité de bénéficier d'un prêt bancaire garanti par l'État afin de palier à d'éventuels problèmes de trésorerie.

# Assemblée Générale 2019

# Blésignac 19/09/2020

KALEIDOSCOPE - CHARGES - PREVISIONNEL 2020			KALEIDOSCOPE - PRODUITS - PREVISIONNEL 2020		
601 000	Achats de jeux et jouets	400,00 €	706 000	Assistantes maternelles	1 000,00 €
602 230	Fournitures d'ateliers	300,00 €	706 100	Part. - Cot.Jeu sur place	6 500,00 €
605 000	Intervenantes Arts P.	8 500,00 €	706 111	Arts P. &t Scrap	15 200,00 €
605 100	Intervenante TAP Arts P.	5 500,00 €	706 112	Théâtre	6 000,00 €
605 200	Intervenante Théâtre	5 000,00 €	706 114	Part. - Prêts de jeux	2 200,00 €
605 900	Achats subventionnés	4 500,00 €	706 120	Part. - Accueil ponctuel	600,00 €
606 300	Fourn., entr. petit équipt	400,00 €	706 130	Part. - Prêt de jeux géants	800,00 €
606 400	Fournitures administratives	250,00 €	706 210	Coll. - Prêts de jeux	2 800,00 €
606 600	Carburant	550,00 €	706 220	Coll. - Jeux libres/Acc.ponct.	3 350,00 €
607 700	Achats manifestation	250,00 €	706 230	Coll. - Prêt de jeux géants	3 800,00 €
<b>TOTAL SOUS-CLASSE 60</b>		<b>25 650,00 €</b>	706 240	Coll. - Prêts de jeux ext.	3 080,00 €
615 000	Entretien et réparations	100,00 €	706 300	Coll. - TAP Ludothèque	7 000,00 €
615 300	Entretien des véhicules	150,00 €	706 310	Coll. - TAP Arts Plastiques	6 000,00 €
615 600	Maintenance - Héberg	550,00 €	706 320	Coll. - TAP ludo ext	6 500,00 €
616 000	Primes d'assurance	2 610,00 €	707 100	Part. - Anniversaires	2 800,00 €
618 100	Documentation	0,00 €	707 110	Part. - Manifestations	1 000,00 €
618 500	Dépenses formation	2 000,00 €	707 200	Coll. - Ateliers jeux ext	7 500,00 €
<b>TOTAL SOUS-CLASSE 61</b>		<b>5 410,00 €</b>	707 210	Coll. - Manifestations	0,00 €
621 000	Personnel extérieur	3 500,00 €	707 220	Coll. - Ateliers jeux Ludo	4 000,00 €
622 620	Honoraires Cabinet Compt	3 900,00 €	707 700	Animations extérieures	10 000,00 €
623 000	Publicité	400,00 €	708 000	Frais de déplacement	1 000,00 €
625 000	Deplacem. missions récept.	250,00 €	708 800	Autres produits d'activité	1 200,00 €
625 700	Réceptions	400,00 €			
626 000	Frais postaux et de télécomm.	100,00 €			
626 100	Téléphone Internet	720,00 €	<b>TOTAL SOUS-CLASSE 70</b>		<b>92 330,00 €</b>
627 000	Services bancaires et assim.	150,00 €	741 100	ASP (emplois aidés)	3 711,00 €
628 100	Concours divers (cot...)	230,00 €	744 200	Subvention CdC Créonnais	66 000,00 €
<b>TOTAL SOUS-CLASSE 62</b>		<b>9 650,00 €</b>	744 800	Subvention CAF REAAP	3 500,00 €
631 100	Taxes sur les salaires		745 000	Subv. CD33	1 800,00 €
631 200	Taxe d'apprentissage		745 200	FDVA	2 000,00 €
633 300	Uniformation	2 100,00 €	745 003	Investissement CdCC	2 000,00 €
<b>TOTAL SOUS-CLASSE 63</b>		<b>2 100,00 €</b>	<b>TOTAL SOUS-CLASSE 74</b>		<b>79 011,00 €</b>
641 000	Rémunération du personnel	114 903,00 €	756 100	Part. - Adhésions	7 250,00 €
	Provision Retraite	3 640,00 €	756 200	Coll. - Adhésions	3 000,00 €
641 200	Provision congés payés	0,00 €	756 900	Mise à dispo personnel	2 100,00 €
645 000	Cotisations sociales URSSAF		758 000	Prod.div.gestion cour.	0,00 €
645 200	Cotisations sociales CHORUM	22 921,00 €	<b>TOTAL SOUS-CLASSE 75</b>		<b>12 350,00 €</b>
645 300	Caisse Retraite MUTEX		768 000	Autres prod.financ.(livret)	60,00 €
645 400	OCIANE Mutuelle	972,00 €	778 800	Produits Exceptionnels	0,00 €
645 800	Charges s/prov Congés Payés	0,00 €	781 510	Repr.prov. s/investiss.	575,00 €
647 500	Médecine du travail Pharm.	500,00 €			
<b>TOTAL SOUS-CLASSE 64</b>		<b>142 936,00 €</b>	<b>TOTAL SOUS-CLASSES 76 - 77 - 78</b>		<b>635,00 €</b>
658 000	Charges diverses gestion	0,00 €			
681 120	Dotations aux amortissements	580,00 €	791 200	Remb. Frais de form	2 000,00 €
<b>TOTAL SOUS-CLASSES 65-68</b>		<b>580,00 €</b>	<b>TOTAL SOUS-CLASSES 79</b>		<b>2 000,00 €</b>
<b>TOTAL CLASSES 6</b>		<b>186 326,00 €</b>	<b>TOTAL CLASSES 7</b>		<b>186 326,00 €</b>
	Mise à dispo biens & serv	16 900,00 €		Contrepart.m à dispo biens/serv.	16 900,00 €
	Valorisation Bénévoles	12 000,00 €		Valorisation Bénévoles	12 000,00 €

Le prévisionnel présenté aujourd'hui est celui déterminé en mars 2020, soit avant la crise sanitaire. Il sera révisé début octobre et présenté en Conseil d'Administration, puis évoluera en même temps qu'évoluera la situation sanitaire et les mesures en vigueur. Il est très difficile d'établir des prévisions autrement qu'à court (voire très court) terme.

Nous tenons à remercier ici la Communauté de Communes du Créonnais, les élus anciens et nouveaux et les techniciens, pour leur soutien tous ces derniers mois. Nous les remercions pour l'aide financière supplémentaire qui nous ait accordée afin de faire face à nos difficultés budgétaires. Nous réitérons nos remerciements envers la mairie de Créon qui, par son maintien du paiement des prestations TAP, nous a évité des difficultés de trésorerie pendant les mois de fermeture. Ces soutiens sont précieux, principalement dans ces temps compliqués.

Toute l'équipe, salariés et bénévoles, s'accroche, reste forte et soudée autour de beaux projets. En voici quelques exemples :

- à **La petite enfance** : sur 10 rencontres prévues sur l'année, nous arriverons en décembre à avoir maintenu 5, voire 6 ateliers. Ils ont fait l'objet d'un financement dans le cadre du REAAP parce que réel support à la parentalité.
- à **L'animation de la vie locale** : mise à mal par le confinement ; pas de pistes cet été, pas de forum des associations. Toutes les animations prévues sur le Créonnais et alentours en juin, période faste pour nous, ont été bien évidemment annulées. Peu de perspectives d'ici la fin de l'année.
- à **L'animation auprès des personnes âgées** : des ateliers mensuels sur Créon, une grande manifestation avec l'AGIRA (association des maisons de retraite publiques de Gironde) en février. La deuxième session de modelage du projet L'Un est l'Autre, à la RPA, qui devait se mettre en place au printemps, est reportée en 2021
- à **Les soirées-jeux** fonctionnent toujours. Un tournoi Kingdomino a été organisé et a réuni 12 personnes ! On voit bien que cette formule à thème fonctionne et plait : Loups-Garous, 30 participants, ... C'est donc une orientation à prendre en compte pour 2021. Cet été, pour « rattraper » les 3 mois de confinement nous avons augmenté le rythme des soirées : Familles un jeudi sur 2 – Ados en alternance l'autre jeudi et soirées classique toutes les 2 semaines le vendredi.
- à **Une murder party** sur le thème d'Alice au pays des merveilles a été proposée par Nans, juste avant le confinement. Une douzaine de participants, tous « connus » à la ludothèque, qui ont testé cette 1<sup>ère</sup> fois ! Quelques petits aménagements, ont été apportés pendant le confinement pour pouvoir aujourd'hui proposer cette animation à la ludothèque ou en emprunt, auprès d'un public ados/adultes. Nous travaillons aussi sur un projet de ce type (ou sous forme d'Escape Game) avec le Centre des Monuments Nationaux pour des interventions sur l'Abbaye de la Sauve-Majeure.

Quant à la vie « administrative » de l'association, le confinement nous a permis de finaliser des dossiers en attente notamment la mise en place de la procédure en lien avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Emma a constitué le registre de traitement de nos données et a porté les informations sur la collectes de données sur tous les documents d'inscription

pour les adhérents ainsi que dans notre règlement dont un exemplaire vous a été remis car nous

LUDOTHEQUE KALEIDOSCOPE  
Place Waldeck Rousseau  
33670 CREON  
05 56 23 33 53

Mail: [ludo.kaleidoscope@orange.fr](mailto:ludo.kaleidoscope@orange.fr)

## REGLEMENT INTERIEUR

Ce présent règlement a été arrêté et accepté par le Conseil d'Administration en date du 30 mai 2007. La modification portant sur la mise en conformité avec le RGPD a été validée en Conseil d'Administration et soumise à l'approbation des adhérents lors de l'Assemblée Générale, le 19 septembre 2020.

### ☉Article 1 : Objet

La ludothèque Kaléidoscope est un lieu de rencontres interculturelles et intergénérationnelles autour du jeu et du jouet (espace « jeu sur place », prêt et location de jeux, jeux surdimensionnés, animations...).

### ☉Article 2 : Adhésion et cotisation(s)

Les adhésions sont valables un an de date à date. Toute personne bénéficiant de l'activité proposée par l'association doit être adhérente. L'adhésion est déterminée selon le lieu d'habitation principale :

- ◆ Tarif réduit pour les habitants de la Communauté des Communes du Créonnais,
- ◆ Tarif plein pour les habitants des autres CdC

A cette adhésion, s'ajoute la cotisation en lien avec l'activité :

- Le « Jeu sur place » donne accès à la ludothèque y compris aux soirées-jeux. C'est un forfait annuel et familial, valable de date à date.
- L'accueil ponctuel est perçu à chaque venue.
- Pass' Vacances

Tout changement d'adresse ou de coordonnées doit être signalé.

### ☉Article 3 : Horaires

Horaires d'ouverture au public

En période scolaire :

Mardi de 15h30 à 18h30 - Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 -

Vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30 - Samedi de 9h30 à 12h30

Durant les vacances scolaires :

Lundi, mardi, jeudi de 14h à 18h30 - Mercredi de 10h à 12h et de 14h à

18h30 - Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 - Samedi de 9h30 à

12h30

**Soirée Jeux** (12ans et +) le 1er vendredi du mois de 20h30 à 23h30 à la ludothèque.

### ☉Article 4 : Accompagnement des enfants

Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les enfants de 7 ans et + peuvent venir jouer sur place non accompagnés, mais ils restent sous la responsabilité des parents. Pour des raisons évidentes de qualité, les enfants seuls ne devraient pas rester plus de 2 heures à la ludothèque. Le personnel de la ludothèque n'est pas responsable des allées et venues des enfants.

### ☉Article 5 : Fréquentation et règles de vie

Chaque adhérent bénéficiant d'une cotisation « Jeu sur place » peut fréquenter la ludothèque aussi souvent qu'il le souhaite, sans limite de temps. Si les conditions de sécurité ne sont plus effectives, les ludothécaires se réservent le droit de limiter le temps de présence des adhérents.

Les jeux sont mis à la disposition de tous. L'adhérent accepte les règles de vie en collectivité, respecte l'ordre établi des jeux et jouets, vérifie le contenu d'un jeu après l'usage qu'il en a fait.

### ☉Article 6 : Responsabilité

L'association se dégage de toute responsabilité concernant la surveillance des enfants, les dommages corporels ou les dégâts matériels causés par autrui. Des fautes graves et répétées peuvent entraîner l'exclusion du lieu et le non renouvellement de l'inscription.

### ☉Article 7 : Durée d'emprunt et pénalités

L'emprunt de jeux et jouets est d'une durée maximum de 4 semaines. Par respect pour tous, ce délai doit être tenu. Tout retard est sujet à des pénalités financières appliquées comme suit :

1. L'adhérent est prévenu, dès la 1<sup>ère</sup> semaine de retard, par téléphone ou par mail. Il a une semaine pour rapporter le (les) jeu(x) ou demander un report.
2. Passé ce délai, des pénalités financières sont appliquées à compter de la date de rappel, à raison de 0,50 euros par jeu et par semaine de retard.

Au-delà de la 8<sup>ème</sup> semaine, le chèque de caution est encaissé. Son remboursement pourra se faire au retour du jeu s'il est complet et en bon état, déduction faite des pénalités de retard encourues.

Un chèque de caution d'un montant de 50 € par jeu est demandé. Pour la carte d'emprunt, il est de 500€. Pour les jeux géants, il est de 100€ par jeu, sauf quelques exceptions (voir catalogue). Le chèque de caution n'est encaissé qu'en cas de litige.

Quel que soit le type d'emprunt, l'adhérent vérifie que le jeu est complet avant de le faire enregistrer. A chaque retour, le jeu est vérifié par un ludothécaire. Le jeu doit être rendu propre et complet. Par souci de qualité et d'hygiène, tout déguisement doit être lavé.

Toute perte ou détérioration doit être signalée aux ludothécaires qui jugent alors de la possibilité de réparation, du remplacement ou du remboursement du jeu. La décision est prise en concertation.

Le jeu ne doit pas être réparé par l'adhérent, de sa propre initiative ; et ce en aucun cas. Un barème est affiché concernant le remplacement des pièces perdues ou détériorées.

Les piles nécessaires au fonctionnement de certains jeux ne sont, généralement, pas fournies par la ludothèque. Sur certains jeux, lorsqu'elles sont fournies, les piles peuvent être des piles rechargeables appartenant à la ludothèque et qui doivent être impérativement rendues.

### ☉Article 8 : Interdictions

Il est interdit :

→ De manger (exception faite pour les enfants en bas âge) ou de boire dans les locaux de la ludothèque,

→ De fumer selon le décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006,

→ D'amener des animaux (exception faite de chien-guide).

Toute maladie contagieuse doit être signalée.

### ☉Article 9 : Application du règlement

Le personnel de la ludothèque est chargé de l'application du présent règlement. Toute modification sera notifiée au public par voie d'affichage à la ludothèque.

### ☉Article 10 : Gestion et protection des données personnelles

Les informations recueillies dans le(s) bulletin(s) d'inscription(s) sont enregistrées dans un fichier informatisé destiné et utilisé uniquement par l'association Kaléidoscope (salariés et dirigeants associatifs). Ces données permettent à l'association une gestion des adhésions, des fréquentations, de communiquer sur ses activités et sur la vie associative (Convocation à l'Assemblée Générale).

L'association s'engage à ne pas communiquer vos données à des tiers

Vos données sont conservées pendant 3 à 5 ans (données générales : 3 ans, adresses mails : 5 ans)

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter par mail [co.kaleidoscope@orange.fr](mailto:co.kaleidoscope@orange.fr) ; ou par téléphone : 05.56.23.33.53 (demander le-la délégué-e à la protection des données.)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la

**Le règlement est soumis au vote et adopté à l'unanimité**

## Elections au Conseil d'Administration

La vie associative n'est possible que par la présence de personnes dévouées, bénévoles au quotidien et nous profitons de cette assemblée pour leur renouveler toute notre reconnaissance.

Un volet important de la vie associative concerne la constitution du Conseil d'Administration. Cette année, nous accueillons de nouveaux élus communautaires : Benjamin Audureau, Vice-Président en charge de la petite enfance et de l'enfance, Jocelyne Lopes, Marie Da Costa, Isabelle Auvray et Corine Delpeyrat.

Nous avons 2 fins de mandat parmi nos adhérents : Mélanie Rouillard, excusée aujourd'hui, qui se représente et Florence Fournier, également excusée qui abandonne avec regret ses fonctions, prise par de nouveaux projets ! Nous la remercions pour les années passées à nos côtés.

Nous enregistrons la candidature de Bruno Lanusse. Et nous l'en remercions.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations, prend les décisions et engage l'association dans la réalisation de son projet associatif. Il se réunit 4 fois par an environ. Le bureau exécute ce qui a été décidé en conseil. Il se réunit une fois par mois.

Un travail en commission permet d'aborder des sujets plus précis. Salariés et adhérents participent aux commissions. Un exemple actuel concerne la mise en place d'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP), projet à l'étude actuellement avec la CAF et la CdCC. Vous pouvez rejoindre cette commission à tout moment.

Personne n'ayant souhaité intégrer notre Conseil d'Administration en plus des 2 candidatures, nous passons au vote.

**Il est procédé au vote à main levée.**

**Mélanie Rouillard et Bruno Lanusse sont élus à l'unanimité.**

Merci de votre présence, c'est précieux pour nous ! Nous nous quittons exceptionnellement sans partager le verre de l'amitié et sans découvrir l'exposition 2019/20 des arts plastiques.

Nous prenons d'ores et déjà RENDEZ-VOUS au printemps prochain pour une assemblée générale « ordinaire » avec apéritif, convivialité et, nous l'espérons tous, sans masque.

La séance est levée à 12h15.

Nathalie Mahévas  
Présidente

Caelia COOMBES  
P/o Mélanie Rouillard  
Trésorière

Béatrice Halm  
Secrétaire